



Compte-rendu de la réunion du Département Postproduction du 08 décembre 2020

1. Elections des responsables de département et de leurs adjoints. (p.2)
2. Discussion ouverte sur les projets du département (p. 2)
3. Présentation de l'étude ECOPROD-Workflows sur l'impact carbone des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma par Cédric Lejeune. (p. 3)
4. Questions diverses (p.4)

Au programme de cette réunion : l'élection des responsables de département et de leurs adjoints, discussion ouverte sur les projets du département, la présentation de l'étude ECOPROD-Workflows sur l'impact carbone des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma par Cédric Lejeune. Une session questions/réponses conclut la réunion.



1. Election des responsables de départements et de leurs adjoints

Après une longue période d'inertie, le département Postproduction fait peau neuve et accueille de nouveaux responsables et adjoints de département. Audrey Kleinclaus et Cédric Lejeune se présentent aux postes de responsables de départements tandis que Mathilde Muyard et Pierre Tissot candidatent aux postes de responsables adjoints.

Diplômée de l'ENS en 2001, Audrey Kleinclaus a démarré sa carrière dans la post-production comme Chargée de projets VFX à l'E.S.T. (L'Étude et la Supervision des Trucages) puis Chargée de projets post-production pour Eclair. Depuis 2018, elle est Chargée de post-production chez M141. Audrey se présente au poste de responsable du département Postproduction aux côtés de Cédric Lejeune.

Après plusieurs années d'expérience comme spécialiste workflow et colorimétrie, Cédric Lejeune a fondé Workflowers en 2006, puis en 2015 il prend la vice-présidence du département Technologie et Innovation au sein du groupe Ymagis. En 2020 il relance en parallèle Workflowers dont la nouvelle mission est d'accompagner les industries des médias dans leurs transitions écologiques et énergétiques. Cédric se présente au poste de responsable du département Postproduction aux côtés d'Audrey Kleinclaus.

Chef monteuse, Mathilde Muyard compte plus d'une trentaine de films à son actifs. Elle a notamment travaillé avec des cinéastes comme Pascale Ferran, Laurent Cantet, ou encore Patricia Mazuy. Mathilde se présente au poste de responsable adjoint du département Postproduction aux côtés de Pierre Tissot.

Pierre Tissot a démarré sa carrière comme assistant puis directeur de post-production pour Magouric Productions avant de se lancer à son propre compte. Il a travaillé sur de nombreux projets dont les séries TV *Chefs*, *L'art du crime*, *Philharmonia* et plus récemment *Arsène Lupin* pour Netflix. Pierre se présente au poste de responsable adjoint du département Postproduction aux côtés de Mathilde Muyard.

2. Discussion ouverte sur les projets du département

Après une brève explication par Baptiste Heynemann des modalités d'élection des responsables de département et de leurs adjoints, Audrey Kleinclaus, élue responsable du département Postproduction aux côtés de Cédric Lejeune détaille les prochains projets du département :

- Travaux inter départements : la Post Production se trouvant à la croisée des chemins entre l'image, le son, la production et la distribution, il semble important que le département puisse travailler avec les autres départements de la CST sur des dossiers transverses.
-

Parmi les travaux à envisager, l'élaboration avec le département Image de "bonnes pratiques" liées aux labos, à l'étalonnage et aux VFX. Le livre blanc ayant mis en exergue la parcellisation des missions, le département Post Production doit pouvoir mieux fédérer autour des enjeux qui englobent les différents métiers de l'audiovisuel.

- Le but étant in fine de mettre en place des recommandations, peut-être sous la forme d'une brochure, de recommandations sur les workflows qui tiennent compte des problématiques de la postproduction (formats, compression, quantité de rushes...).
- Les départements Post Production et Son pourraient travailler ensemble sur l'équipement son des salles de montage qui à l'heure actuelle laisse encore à désirer.
- Poursuivre l'étude sur l'évolution des budgets de postproduction entamée par l'ADPP pour le Livre Blanc. Ce travail nécessiterait de récupérer des données via le CNC, la Ficam, des directeurs de production, des monteurs, et si possible des données venant de l'étranger pour effectuer des comparaisons.
- Comment s'emparer des questions environnementales au niveau de la post production ? [1] Cette deuxième période de transition numérique que nous sommes en train de connaître avec l'arrivée de l'intelligence artificielle, du cloud (qui pourrait faire l'objet d'une rencontre dédiée), les outils mis en place avec le télétravail sont autant d'opportunités de changer les pratiques et de réfléchir à la manière de le faire. Il est important de pouvoir s'interroger sur l'impact environnemental et économique des métiers de la post production.
- La sobriété numérique : à l'heure actuelle, directeurs de postproduction et prestataires ont encore une vision assez floue sur la consommation et la préservation des données ainsi que le recyclage des déchets et matériaux. Les stratégies de stockage et conservation des éléments posent de nombreux problèmes contractuels et techniques. Les filières de recyclage ne fonctionnent qu'à partir du moment où cela s'avère rentable [2]. Les investissements dans les filières de recyclage sont tributaires des innovations technologiques. Le secteur extrêmement mouvant, la R&D peine à se faire financer. La pyrolyse est l'innovation dominante de recyclage à l'heure actuelle. Il n'existe quasiment plus de ressources résiduelles. Le numérique et la transition énergétique favorisent la surproduction des matières premières [3]. La réglementation européenne prévoit qu'à chaque fois qu'une puce fait plus de 5cm² elle doit être démantelée. Il est également possible de revendre sur certaines plateformes des amas de pièces démantelées. L'initiative Super France lancée par Gunter Pauli et Idriss Aberkane propose de réhabiliter les déchets pour en faire des gisements de valeur économique. En 2017, Ecoprod avait déjà évoqué les problèmes inhérentes au recyclage dans son guide dédié au workflow [4].
[1]<https://www.theguardian.com/news/2020/dec/08/the-curse-of-white-oil-electric-vehicles-dirty-secret-lithium>

Le département PostProduction pourrait s'emparer de cette thématique avec Ecoprod par l'intermédiaire d'un groupe de travail.

- Les deliveries, différentes selon les diffuseurs, posent également problème et devraient faire l'objet d'une réelle homogénéisation avec la mise en place de standards internationaux.
- Le département aimerait également organiser une rencontre autour de l'open source.

- **3. Présentation de l'étude ECOPROD-Workflowers sur l'impact carbone des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma.**

Le collectif Ecoprod souhaite doter les acteurs du secteur audiovisuel d'une meilleure compréhension de leurs impacts sur l'environnement, et publie à cet effet, en partenariat avec Workflowers, une nouvelle étude qui dévoile la nécessité tant économique que réglementaire et climatique, de s'adapter aux enjeux environnementaux. Cédric Lejeune revient en détails sur les différents points mis en exergue par cette étude. Une synthèse de l'étude est proposée en pièce jointe. Au terme de la présentation, plusieurs points sont évoqués parmi lesquels :

- l'intelligence artificielle avec notamment l'émergence du deepfake et les coûts énergétiques engendrés par ces innovations.[4]
- les obligations prévues pour les fournisseurs de cloud. Sujet compliqué car l'absence de réglementation empêche de disposer de chiffres réels en termes d'empreinte carbone. Cette opacité incite la commission européenne à prendre des mesures drastiques. En effet, si d'ici le mois de décembre 2021, les fournisseurs n'ont pas donné une formule pour calculer l'impact de chacun de leurs clients, l'ADEME (Agence de la transition écologique) leur en imposera une dès janvier 2022.

[2] <https://www.ouest-france.fr/medias/television/environnement-arte-a-enquete-sur-la-p-art-d-ombre-des-energies-vertes-7060960>

[3] : https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Limites_%C3%A0_la_croissance

[4] <https://www.ecoprod.com/fr/les-outils-pour-agir/fiches-pratiques.html>

Dans une optique de responsabilité face à la sobriété numérique, il est important de prendre en compte le fait que les innovations technologiques comme le son immersif ou le 8K ne s'appliquent pas nécessairement à tous les films. Il faut pouvoir faire des arbitrages. La multiplication des rushs proportionnelle à la réduction de main d'oeuvre pour les traiter notamment dans le montage est également un sujet important. La course à l'innovation a des impacts sur la qualité artistique des films mais également sur la santé des techniciens. Il y a un travail de pédagogie à faire autour de cette frénésie technologique. Autant de sujets qui pourraient faire l'objet de groupes de travail dédiés.

5. Conclusion

Beaucoup de thèmes ont été évoqués comme autant de dossiers dont le département Post Production aimerait s'emparer en faisant un véritable travail de pédagogie sur des sujets aussi importants que la sobriété numérique, le recyclage des matériaux ou encore les bonnes pratiques en matière de workflow. Du dynamisme, des idées et une motivation à toute épreuve pour cette équipe renouvelée qui souhaite une forte implication des membres de la CST et de ses partenaires.